

Section DISI Paris-Normandie



Mél.: solidairesfinancespubliques.disi-paris-normandie@dgfip.finances.gouv.fr

Compte-rendu du CHS-CT du 17 octobre 2014

En préalable à l'ouverture de cette réunion, à l'invite de la Présidente, les membres du CHS-CT ont marqué une minute de silence à la mémoire d'Hervé Croguennec de la CID 76, disparu en août dernier.

Présentation du bilan SST 2013

Une présentation du bilan Santé et Sécurité au Travail a été faite. Ce document est une vision très statistique de l'activité réalisée.

Solidaires Finances Publiques a regretté l'absence de visite du médecin de prévention et de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) pour l'année 2013.

En terme d'ergonomie du poste de travail, seul est pris en compte dans ce bilan, la finalisation des études ergonomiques et non la finalisation des travaux. Solidaires Finances Publiques regrette que les contraintes budgétaires ne permettent pas de réaliser l'ensemble des travaux préconisés par ces études.

Concernant les aménagements de postes, 7 demandes ont été faites en 2013. Certaines se sont concrétisées en 2013 et d'autres en 2014. La Présidente a indiqué que 16 demandes ont été déposées à ce jour pour l'année 2014.

Au sujet des visites de sites du CHS-CT, il a été convenu qu'une réunion préparatoire aurait lieu par visio-conférence pour organiser la visite de site de l'ESI Nanterre (déjà programmée mais non réalisée).

Rapport de l'ISST - ESI Nanterre

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail est revenu sur les points essentiels du rapport de visite à l'ESI Nanterre. Cette visite a été réalisée le 19 mai 2014 sur les 2 niveaux occupés dans la tour administrative.

Les problèmes récurrents du bâtiment ont été rappelés par l'ISST : système de ventilation défaillant, mauvaises odeurs, infiltration au secteur développement, sanitaires, surcharge électrique...

Les BAES (blocs autonomes d'éclairage de sécurité) ont été remplacés pendant l'été 2014 (risque « A » identifié dans le DUERP).

Un échange a lieu au sujet des bouteilles FM200 (système d'extinction automatique) présent dans une salle de réunion. Vu le coût élevé de retrait de ces équipements, l'ISST préconise que cette salle ne soit plus utilisée comme salle de réunion.

Une partie des locaux de l'ESI Nanterre sera libérée, suite à la fin de l'activité éditique. Par ailleurs, une réflexion est en cours pour réaménager l'espace vide de l'open space de l'équipe développement.

Les représentants Solidaires Finances Publiques seront vigilants sur les suites données à ce dossier.

Il a été noté que l'accès des personnes à mobilité réduite à partir du parking souterrain est à améliorer.

Titulaires :		Suppléants :	
Marie-France FORNAY	ESI VERSAILLES Chantiers		
Martine ROELAS	ESI ORLEANS	Nicole DELAHAYE	ESI ORLEANS
Vincent GAUTIER	ESI VERSAILLES Chantiers	Carole BAILLY	ESI ORLEANS





Section DISI Paris-Normandie



Mél.: solidairesfinancespubliques.disi-paris-normandie@dgfip.finances.gouv.fr

Dossier immobilier

ESI Caen

A la demande des représentants Solidaires Finances Publiques lors d'un précédent CHS-CT, le projet de réaménagement des services entre le 2ème et le 1er étage du bâtiment Pierre Heuzé a été présenté. En effet, suite au départ des derniers agents de la DRFIP en fin d'année, un regroupement des agents des services de l'assistance et du développement est envisagé sur le 1er étage. En conséquence, le bâtiment sera géré exclusivement par la DISI à compter du 1/1/2015, ce qui devrait faciliter les demandes de travaux qui ne dépendront plus que d'un seul interlocuteur.

Les travaux prévus consistent en une isolation par l'intérieur des murs donnant sur l'extérieur et un rafraîchissement des peintures des bureaux situés au 1er étage. Aucune modification de cloisonnement n'est envisagée. En accord entre la DRFIP et la DISI, les travaux sont effectués par un agent de la DRFIP (jusqu'à la fin des aménagements même au-delà du 1/01/2015) et le matériel est financé par la DISI.

Nous avons également évoqué la possibilité de déplacer un bureau du secteur développement (109) du côté nord vers le sud (bureaux 101 et/ou 102 libérés prochainement) afin de bénéficier d'une meilleure exposition : soleil et bruit.

Le but de ce réaménagement est de libérer totalement le 2ème étage afin de faire des économies sur le ménage et le chauffage.

Sur ce projet, Solidaires Finances Publiques s'est abstenu compte tenu de l'absence de travaux programmés dans l'immédiat pour le rez-de-chaussée qui souffre de la même manière de l'absence d'isolation du bâtiment. Nous veillerons également à l'application des consignes du médecin de prévention et de l'ISST.

• Autres projets de réaménagement

Toujours à la demande de Solidaires Finances Publiques, les autres projets ou études de réaménagement ont été évoqués lors de ce CHS-CT. Aucun document n'a été remis aux représentants du personnel :

Rouen: l'étude concernant l'éventuel rapprochement des ESI Rouen Jean Moulin et Rouen Les Mouettes est toujours en cours. Les groupes de travail ont rendu leurs conclusions. Une visite complémentaire des services du Secrétariat Général est programmée le 29 octobre à Rouen (reprise de cotes...). Ces derniers doivent rendre leur rapport avant la fin de l'année. Aucune décision n'a encore été actée.

Cergy : les 11 agents de la CID 95 quittent l'immeuble Montaigne. Bien que prévenus très tardivement par la DRFIP, tous les agents ont donné leur accord pour changer de locaux. Il est a noté que la DISI et le médecin de prévention ont eux aussi été informés au dernier moment.

ESI Versailles Chantiers : un projet de réaménagement concernant les équipes d'exploitation est à l'étude. Il vise à réagencer les équipes entre le 1er et le 2ème étage. Solidaires Finances Publiques a demandé qu'une vigilance particulière soit portée à cette étude. Nous veillerons à ce que médecin de prévention et ISST soient consultés quant aux impacts sur les conditions de vie au travail.

Pour tous projets immobiliers ou de réaménagement, Solidaires Finances Publiques demande que les représentants du personnel (CHS-CT et CTL) soient consultés.

Titulaires :		Suppléants :	
Marie-France FORNAY	ESI VERSAILLES Chantiers		
Martine ROELAS	ESI ORLEANS	Nicole DELAHAYE	ESI ORLEANS
Vincent GAUTIER	ESI VERSAILLES Chantiers	Carole BAILLY	ESI ORLEANS





Section DISI Paris-Normandie



Mél.: solidairesfinancespubliques.disi-paris-normandie@dgfip.finances.gouv.fr

Actions 2014 et point sur le PAP 2014

4 actions ont été présentées :

- évacuation des locaux (consignes, signalétique, uniformisation des comptes-rendus d'exercices d'évacuation....) :

Un modèle type de compte-rendu d'exercice d'évacuation sera présenté lors de la prochaine réunion du CHS-CT prenant en compte les demandes des représentants du personnel.

Il a été décidé que les formations incendie (extincteurs, guide et serre file) seraient réalisées auprès d'un même prestataire pour tous les sites de la DISI. A l'occasion de ces formations, il est attendu de ce dernier une visite des locaux afin de signaler d'éventuels problèmes (signalétique, divers points à améliorer...).

- déclinaison locale des préconisations du guide amiante :

Appliquer et se mettre en conformité au niveau de chaque établissement avec les préconisations du guide amiante diffusé par le secrétariat général en 2012

La question de la signalétique sera évoquée lors d'une prochaine réunion.

L'ISST signale qu'un nouveau guide amiante 2014 vient d'être publié.

- mise en place d'un registre de danger grave et imminent :
 - Ce registre a été mis en place dans chaque ESI auprès des relais de prévention de proximité.
- doctrine d'emploi des relais de prévention de proximité :

Une fiche explicitant le rôle et la mission de ces relais a été élaborée précisant le rôle complémentaire qu'ils assurent auprès des assistants de prévention.

Concernant le **Plan Annuel de Prévention (PAP) 2014,** il est à noter que le DUERP ne présentent plus de risques A : les BAES de Nanterre ayant été remplacées et l'AT ordonnateur de Versailles ayant été renforcé. Ces sujets étaient les 2 seuls risques majeurs du DUERP 2014.

Solidaires Finances Publiques vous invite à consulter ces documents sur le site de la DISI (Les agents / Conditions de vie au travail)

Budget 2014

Le budget remis et présenté à la date du 30/09/2014 est utilisé à hauteur de 60 087,02 € pour 66 263,00 € alloués.

Les dépenses ont été présentées par établissement. Elles concernent essentiellement : formations (risques routiers, habilitation électrique, gestes et postures...), pose de grille de protection dans les véhicules, achat de matériel ergonomique (fauteuils, souris...), pose de stores et rideaux et travaux divers (main courante, isolation...).

Plusieurs devis sont encore en attente. L'achat de séche-mains servira de variable d'ajustement pour consommer le solde des crédits disponibles.

Titulaires :		Suppléants :	
Marie-France FORNAY	ESI VERSAILLES Chantiers		
Martine ROELAS	ESI ORLEANS	Nicole DELAHAYE	ESI ORLEANS
Vincent GAUTIER	ESI VERSAILLES Chantiers	Carole BAILLY	ESI ORLEANS





Section DISI Paris-Normandie



Mél.: solidairesfinancespubliques.disi-paris-normandie@dgfip.finances.gouv.fr

Examen des compte-rendus d'évacuation, des registres SST et accidents de service

L'examen des compte-rendus d'évacuation a appelé quelques remarques :

Celui de l'ESI Nanterre est toujours particulièrement succinct. Il faut préciser que l'établissement est hébergé dans la tour appartenant à la Préfecture. L'exercice est organisé par cette dernière.

Celui de l'ESI Versailles Chantiers fait ressortir une difficulté avec la manipulation de la grille d'entrée et l'absence d'alarme sur une partie de l'établissement.

Lors de l'examen des **registres « Santé, Sécurité au Travail » (SST)**, des problèmes récurrents d'odeurs ainsi que des problèmes de sanitaires ont été relevés aux ESI de Versailles Chantiers et Nanterre; une demande de taille de haies à Rouen les Mouettes.

Un total de 2 accidents de trajet et de 3 accidents de service (chutes) ont été signalés.

Aucune action de prévention ne peut être engagée par le CHS-CT pour les accidents de trajet. Par contre, les accidents de service peuvent faire l'objet d'une étude afin d'éliminer le risque.

Questions diverses

La Présidente a rappelé les nouvelles modalités de mise à jour du DUERP-PAP :

Le recueil des risques ne sera pas effectué cette année de façon systématique. Il s'agira de mettre à jour les risques ayant évolué (risque supprimé ou modifié) ou d'indiquer les nouveaux risques qui seraient relevés.

Chaque chef d'établissement a informé l'ensemble des agents de la procédure mise en œuvre pour 2014. Les agents pourront signaler à l'assistant de prévention ou au chef de service dont ils dépendent leurs éventuelles demandes.

Un groupe de travail DISI sera organisé avec des agents et les organisations syndicales pour faire évoluer les documents. La validation en CHS-CT devra intervenir avant la fin du premier trimestre 2015.

Solidaires Finances Publiques invite de nouveau les agents à participer à cette démarche et à signaler toute évolution des risques.

Titulaires :		Suppléants :	
Marie-France FORNAY	ESI VERSAILLES Chantiers		
Martine ROELAS	ESI ORLEANS	Nicole DELAHAYE	ESI ORLEANS
Vincent GAUTIER	ESI VERSAILLES Chantiers	Carole BAILLY	ESI ORLEANS

